

Renaturation du marais d'Olives

DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

DATE

2016-2021

BUDGET

2,2 M€ (acquisition foncière, études, travaux, gestion, etc.)

PARTENAIRES

commune de Parempuyre, Agence de l'Eau Adour-Garonne, Département de la Gironde, Cistude Nature, SAFER, Arbres & Paysages 33, UMR BioGeCo

LIEN HYPERTEXTE

<https://www.bordeaux-metropole.fr/Vivre-habiter/Une-metropole-nature/Connaitre-les-paysages/Le-marais-d-Olives-une-nature-retrouvee>

DOMAINE D'ACTION

Sensibilisation, éducation

SECTEUR D'ACTIVITÉ

Agriculture, sylviculture, élevage

LOCALISATION DE L'INITIATIVE

Marais d'Olives à Parempuyre (33)

PILOTES

Bordeaux Métropole
Direction de la Nature
Esplanade Charles de Gaulle
33045 BORDEAUX Cedex
05 33 89 56 08
www.bordeaux-metropole.fr/

Yves SUFFRAN

Chargé de missions

05 33 89 56 05

06 64 06 79 12

y.suffran@bordeaux-metropole.fr

Le marais d'Olives est une zone humide dégradée par presque trente ans de maïsiculture intensive. Bordeaux Métropole et la ville de Parempuyre restaurent ces prairies humides, avec une vocation de réservoir de biodiversité et grâce à une gestion extensive en adéquation avec les grands marais environnants.

La nouvelle occupation du sol et la gestion ont pour but de favoriser la faune et la flore caractéristiques des marais. Ces aménagements tendent également à permettre la restauration fonctionnelle de la zone humide.

La mise en place d'une activité agricole sur la partie haute du site répond aux objectifs que s'est fixée Bordeaux Métropole en matière de politique agricole. En l'occurrence, l'élevage saisonnier apparaît comme la pratique la plus adaptée à ce projet de renaturation. Les prairies permanentes, gérées de façon extensive, seront susceptibles d'abriter une biodiversité remarquable tout en préservant les services écosystémiques rendus par les zones humides du site. Un cahier des charges listant des clauses environnementales a été joint au bail agricole. L'agriculteur locataire doit se conformer à ce plan de gestion.

Une ouverture au public a été pensée afin de permettre la découverte d'une partie de ce patrimoine naturel. Un cheminement et un sentier ludique ont été créés aux abords du «marais pédagogique».





RÉSULTATS OBTENUS

- ◆ Bonne appropriation du site par les riverains et un public averti (ornithologues notamment)
- ◆ Recolonisation intéressante des oiseaux et des amphibiens

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- Quelques difficultés entre la fréquentation grand public du site et l'activité agricole (élevage bovin) : stationnement gênant des visiteurs à l'entrée du site, incivilités ponctuelles mais récurrentes, etc.
- Gestion courante du cheminement déléguée à la commune nécessitant une bonne coordination.

SOLUTIONS APPORTÉES

Plusieurs réunions avec les habitants et les services municipaux afin de bien clarifier la place et le rôle de chacun. Beaucoup de pédagogie pour expliquer le projet de renaturation aux différents acteurs de ce territoire (élus locaux, chasseurs, syndicat de bassin versant, etc.).

PERSPECTIVES ENVISAGÉES

- Suivis de la faune et de la flore, afin de bien définir la trajectoire des habitats naturels et agricoles (éviter une trop grande fermeture et homogénéisation du milieu par exemple) : test à venir de l'écopâturage potentiellement.
- Continuer la plantation de haies sur la partie agricole, pour recréer un espace bocager.
- Suivre la fréquentation du site par le grand public : encore peu de recul et d'expérience dans ce domaine (ouverture du site en septembre 2021).

TÉMOIGNAGE

Définir la place de l'activité agricole le plus en amont possible du projet, afin de trouver des solutions adéquates pour éviter les conflits d'usage sur un espace ouvert au public.